



## **Evolution des listes S1 et S1 Bis.**

### **ANNEXE 1 / ANNEXE S1**

Téléphériques et remontées mécaniques  
Hôtels et hébergement similaire  
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée  
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs  
Restauration traditionnelle  
Cafétérias et autres libres-services  
Restauration de type rapide  
Services de restauration collective sous contrat, de cantines et restaurants d'entreprise  
Services des traiteurs  
Débits de boissons  
Projection de films cinématographiques et autres industries techniques du cinéma et de l'image animée  
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport  
Activités des agences de voyage  
Activités des voyagistes  
Autres services de réservation et activités connexes  
Organisation de foires, évènements publics ou privés, salons ou séminaires professionnels, congrès  
Agences de mannequins  
Entreprises de détaxe et bureaux de change (changeurs manuels)  
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs  
Arts du spectacle vivant  
Activités de soutien au spectacle vivant  
Création artistique relevant des arts plastiques  
Gestion de salles de spectacles et production de spectacles  
Gestion des musées  
Guides conférenciers  
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires  
Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles  
Gestion d'installations sportives  
Activités de clubs de sports  
Activité des centres de culture physique  
Autres activités liées au sport  
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes  
Autres activités récréatives et de loisirs  
Entretien corporel

Trains et chemins de fer touristiques  
 Transport transmanche  
 Transport aérien de passagers  
 Transport de passagers sur les fleuves, les canaux, les lacs, location de bateaux de plaisance  
~~Cars et bus touristiques~~ **Transports routiers réguliers de voyageurs » et « Autres transports routiers de voyageurs (remplacement acté dans le décret du 30 octobre 2020).**  
 Balades touristiques en mer  
 Production de films et de programmes pour la télévision  
 Production de films institutionnels et publicitaires  
 Production de films pour le cinéma  
 Activités photographiques  
 Enseignement culturel

<b><u>Décret n° 2020-1319 du 30 octobre 2020 relatif à l'activité partielle</u></b>	<b><u>Annonces du 09/10/2020 du ministère de l'Economie</u></b>
<p>- Conseil et assistance opérationnelle apportées aux entreprises et autres organisations de distribution de films cinématographiques en matière de relations publiques et de communication</p>	<p>- Autocars                      - Loueurs de voitures                      - Traducteurs-interprètes                      - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures                      - Fabrication/distribution de matériels scéniques, audiovisuels et événementiels                      - Prestation/location de chapiteaux, tentes, structures, sonorisation, photographie, lumière et pyrotechnie</p>

**ANNEXE 2 / ANNEXE S1 BIS**

Culture de plantes à boissons  
 Culture de la vigne  
 Pêche en mer  
 Pêche en eau douce  
 Aquaculture en mer  
 Aquaculture en eau douce  
 Production de boissons alcooliques distillées  
 Fabrication de vins effervescents  
 Vinification  
 Fabrication de cidre et de vins de fruits  
 Production d'autres boissons fermentées non distillées  
 Fabrication de bière  
 Production de fromages sous appellation d'origine protégée ou indication géographique protégée  
 Fabrication de malt  
 Centrales d'achat alimentaires

Autres intermédiaires du commerce en denrées et boissons  
 Commerce de gros de fruits et légumes  
 Herboristerie/horticulture/commerce de gros de fleurs et plans  
 Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles  
 Commerce de gros de boissons  
 Mareyage et commerce de gros de poissons, coquillages, crustacés  
 Commerce de gros alimentaire spécialisé divers  
 Commerce de gros de produits surgelés  
 Commerce de gros alimentaire  
 Commerce de gros non spécialisé  
 Commerce de gros textiles  
 Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques  
 Commerce de gros d'habillement et de chaussures  
 Commerce de gros d'autres biens domestiques  
 Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien  
 Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services  
 Blanchisserie-teinturerie de gros  
 Stations-service  
 Enregistrement sonore et édition musicale  
 Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision  
 Distribution de films cinématographiques  
 Editeurs de livres  
 Prestation/location de chapiteaux, tentes, structures, sonorisation, photographie, lumière et pyrotechnie  
 Services auxiliaires des transports aériens  
 Transports de voyageurs par taxis et véhicules de tourisme avec chauffeur  
 Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers

<b>Décret n° 2020-1319 du 30 octobre 2020 relatif à l'activité partielle</b>	<b>Annonces du 09/10/2020 du ministère du L'Economie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce de détail en magasin situé dans une zone touristique internationale</li> <li>- Tourisme de savoir-faire</li> <li>- Activités de sécurité privée</li> <li>- Nettoyage courant des bâtiments</li> <li>- Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerces non alimentaires des ZTI</li> <li>- Entreprises du tourisme de savoir-faire</li> <li>- Métiers graphiques, métiers d'édition spécifique de communication et de conception de stand et d'espaces éphémères de l'événementiel</li> <li>- Blanchisserie, teinturerie de détail</li> <li>- Bouquinistes des quais de Paris</li> <li>- Artisans des foires et salons</li> <li>- Fleuristes</li> <li>- Attachés de presse et agences de communication cinéma et vendeurs et distributeurs internationaux</li> <li>- Activités spécialisées de design</li> <li>- Conseil en relations publiques et communication</li> <li>- Nettoyage courant des bâtiments</li> <li>- Autre création artistique</li> <li>- Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses</li> <li>- Activités des agences de publicité</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activités de sécurité privée</li><li>- Entreprises qui délivrent des visas</li><li>- Courtier en assurance voyage</li><li>- Domaines de réception</li><li>- Reproduction d'enregistrements</li><li>- Travaux d'installation électrique</li><li>- Aménagement lieux de vente (sous activité « montage de stands »)</li><li>- Fabrication d'appareil d'éclairage électrique</li><li>- Activité immobilière spécifique à l'événementiel</li><li>- Fabrication foie gras</li><li>- Transports spécialisés pour des opérations événementielles</li><li>- Sociétés du numérique spécialisées pour les activités événementielles</li><li>- Fabrication de vêtements de travail</li><li>- Fabricants français des arts de la table et des articles de cuisine</li><li>- Activités des agences de placement de main-d'œuvre</li><li>- Régie publicitaire de médias</li><li>- Bouchers traiteurs / charcutiers – traiteurs / pâtisseries traiteurs.</li><li>- Prestation de services spécialisés dans l'aménagement et l'agencement des stands et lieux dans le spectacle et l'évènementiel</li></ul>
--	---